

Zones humides

Une définition et un intérêt inscrits dans la Loi

Les zones humides sont des écosystèmes à l'interface des milieux terrestres et des milieux aquatiques, caractérisés par des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Définition issue de la Loi sur l'Eau de 1992).

« La préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général » Article L.211-1-1 du Code de l'environnement.

Des espaces méconnus aux fonctions essentielles

Les zones humides fonctionnent comme des éponges naturelles : elles stockent l'eau quand elle abonde, et la restituent doucement lorsqu'elle se raréfie.

Certaines zones humides peuvent ainsi ralentir le ruissellement lorsqu'il pleut et réduire le risque d'inondations, réalimenter des nappes, et soutenir le débit des cours d'eau en période d'étiage.

Elles fonctionnent comme un filtre naturel : elles reçoivent les matières minérales et organiques et les substances polluantes des bassins-versants, les emmagasinent, les transforment et les stockent ou bien les restituent à l'environnement sous forme utile.

Elles contribuent ainsi à améliorer la qualité physico-chimique de l'eau de surface.

Une zone humide en « bon état » constitue un véritable réservoir de biodiversité. Les différents habitats de zones humides jouent un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité. De nombreuses espèces ont besoin des zones humides pour effectuer tout ou partie de leur cycle biologique : alimentation, reproduction, hivernage, refuge, zone de repos en migration ...

Les zones humides représentent de formidables « amortisseurs climatiques » : les zones humides stockent près de deux fois plus de carbone que l'ensemble des forêts de la planète^[1]. Bien qu'elles couvrent moins de 10 % de la surface de la Terre, elles stockent près de 40 % du carbone terrestre. Elles contribuent ainsi de façon significative à la lutte contre le changement climatique.

Elles peuvent rafraîchir la température localement.

Elles sont enfin des milieux utiles à l'alimentation et au bien-être de l'Homme : elles produisent d'importantes ressources alimentaires (végétales et animales), et constituent le support de nombreuses activités récréatives liées à l'eau : pêche, promenade, observation de la nature ...

Des milieux vulnérables

Malgré leur intérêt vital, les zones humides sont parmi les milieux les plus menacés partout sur la planète.

Depuis des siècles, elles ont été drainées, asséchées, cultivées ... à tel point qu'il s'agit désormais, dans de nombreux endroits, de les préserver mais aussi de les restaurer.

En Vaucluse, des zones humides d'une richesse insoupçonnée

Plus de 500 zones humides en Vaucluse

Que le Département préserve pour les générations futures

Des Espaces Naturels Sensibles gérés durablement et ouverts au public

- › L'étang salé à Courthézon
- › Belle-Ile à Aubignan
- › Les Salettes et le vallon de Marquetton à Mormoiron

Des Espaces Naturels Sensibles gérés durablement et en cours d'aménagement pour l'accueil du public

- › Les zones humides du Calavon, la Virginière à Goult
- › Le marais de l'île Vieille à Mondragon
- › Les Confines à Montoux

Vous aussi, vous pouvez contribuer à préserver durablement les zones humides du Vaucluse.

[Consultez l'agenda Nature](#)

[En savoir + sur - Les Espaces Naturels Sensibles "Zones humides"](#)



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09